



## Réorganisation 3P à la prévi – pourquoi une grève ?

La réorganisation 3P pour "programme prévision production" prévoit :

- des changements mal définis dans le contenu du travail : une base de production automatique (ce qui alimente le site internet, l'appli Météo-France, les informations aux professionnels), une intervention sur cette base limitée à la prévision centrale, une surpolyvalence prévision/climatologie
- un mixage des rythmes de travail avec des horaires de nuit, des prises de poste précoces, des horaires de bureau et des astreintes

**Avant une « bascule » prévue le 17 octobre, les prévisionnistes ont entamé un mouvement de grève. Pourquoi ?**

**=> pour la qualité du service rendu**

- faute d'effectifs suffisants, certaines régions produisent déjà en « mode dégradé » : depuis début septembre, la base SYMPO2 n'est plus mise à jour en journée. Les prévisions sur le site internet, les applications mobiles, les applications dédiées aux professionnels ne sont donc plus actualisées.
- les outils, les méthodologies, les formations vers la nouvelle organisation ne sont pas finalisées et ne donnent pas satisfaction.
- des incohérences entre productions automatiques (appli Météo-France) et le reste des prévisions (Vigilance notamment) risquent de se produire.
- l'automatisation de la prévision et la centralisation des modifications conduisent à une perte de sens du travail.
- d'autres projets touchant plusieurs services sont impactés par la place prise par cette réorganisation mal conçue et mal pilotée : VigilanceV6 retardée, équipes sous pression...

**=> pour protéger leur santé**

- un rapport de la médecine de prévention sur 3P a pointé de nombreux risques physiologiques et psychosociaux (fatigue, déséquilibre vie professionnelle – vie personnelle, manque de marges de manœuvre, stress) et a fait plusieurs recommandations.
- à ce jour, la direction générale n'en a pas tenu compte.

**=> pour éviter une extension de la dégradation des conditions de travail**

- avec 3P, le mixage des horaires postés couplés à des astreintes est testé à grande échelle en région : les autres services de prévision (autres divisions Services, CNP, Aéro...) pourraient être concernés, les autres services postés pourraient voir leur organisation revue.

- le système d'astreintes mixé avec des horaires postés n'est pas souhaitable. Il n'est même pas encadré : avec le système prévu, les agents auraient à « rattraper » douze heures de bilan en cas d'astreinte non-activée ; le système pourrait reposer à terme sur de moins en moins de personnes et donc augmenter encore plus les contraintes ; le respect des temps de repos n'est pas garanti.

### **Pourquoi une grève des expérimentations de la nouvelle organisation ?**

- les expérimentations demandent beaucoup de travail et d'investissement en amont (préparation technique, tableaux de service, formations...). Mais depuis le début du projet, les retours terrain ne sont pas pris en compte ou alors de manière limitée, tardive et peu lisible.

- les prévisionnistes demandent à la direction générale de revoir son projet et de proposer une alternative à court terme (notamment sur les temps de travail, la polyvalence et les méthodologies) et à moyen terme (correction de la base automatique en région).

### **Qu'est ce qui est concrètement demandé par les prévisionnistes ?**

L'assemblée générale des prévisionnistes a mis en avant plusieurs revendications qui sont portées par l'intersyndicale dans les réunions de conciliation. Parmi lesquelles :

- la correction de la base automatique en région

- éviter et sinon limiter la pénibilité : maintien de la compensation pour prise de poste précoce (« le 1/4h du matin »), mise en place d'un 2<sup>ème</sup> poste de nuit dans toutes les DIRs, moratoire sur la mise en place des astreintes et garanties d'un système horaire qui ne soit pas pénalisant

- Fin de la surpolyvalence en créant de postes en horaires de bureau en région, en découplant prévision et climatologie, tout en offrant des perspectives de carrière en région aux agents des divisions Services

### **Les réponses apportées par la Direction Générale**

Elles ne sont pas au niveau des enjeux :

- **Astreinte** : si la direction accepte un moratoire, celui-ci est limité à un an et la direction réintroduit l'astreinte pendant cette période via des expérimentations et ne donne aucune garantie sur le respect des conditions de travail et le respect des préconisations de la médecine de prévention.

- **Organisation en région** : des évolutions sont acceptées (deuxième poste de nuit par ex.) mais à effectif constant, d'où une portée très limitée. Les différences de fonctionnement entre régions vont s'accroître ce qui n'est pas sans poser des problèmes.

- **L'élargissement du travail à distance** peut apporter des perspectives à certains collègues mais il ne répond pas à la demande de création de postes HB en région.

Dans tous les cas, la Direction Générale a annoncé retirer toutes ses propositions, suite au maintien du préavis pour les 19 et 20/09.

La balle est dans le camp de la direction.